

# AGRIBOV



## AMENDEMENT ORGANIQUE GRANULÉ

UTILISABLE EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE

ENGRAIS Norme NFU 44051

2,7 % Azote (N) total organique,

2,5 % Anhydride phosphorique total (P<sub>2</sub>O<sub>5</sub>)

1,5 % Oxyde de potassium (K<sub>2</sub>O), soluble dans l'eau

65 % Matières organiques

pH 6,5

Nombreux Oligos éléments – Pauvre en chlore

AGRIBOV est un amendement 100% organique du compostage de Fumiers de bovins et chevaux.

AGRIBOV est un amendement particulièrement adapté à une utilisation en agriculture biologique. La matière organique constituant la base de la gamme AGRIBOV est un produit « vivant » et non inerte.

Le fumier de bovin et cheval assure un largage progressif de l'azote organique qui permet un suivi et une adaptation aux cultures.

La présence de meso et micro éléments assure un complet équilibre nutritionnel pour les différentes cultures.

Le traitement de BIO FERMENTATION AÉROBIC de minimum 2 mois, effectué sur la matière organique avant le process de fabrication, donne à l'AGRIBOV d'excellentes performances.

Qu'est-ce que la BIO FERMENTATION AÉROBIC? :

- C'est ce qui transforme tous les composants de la matière en molécules utiles
- C'est ce qui garanti l'obtention d'une substance organique stable avec un taux d'humification très élevé (présence optimale de substance humique).
- C'est ce qui stimule le développement des flores bactériennes et Favorise ainsi la dissolution des éléments fertilisants bloqués dans le sol.

Dans le process de fabrication, le bouchonnage à froid et sans chauffage garanti l'intégrité et la vitalité des flores bactériennes. C'est pourquoi on peut dire que la matière organique constituant l'AGRIBOV est « vivante » et pas inerte.

**AGRITALIA** SRL

31039 RIESE PIO X (TV) - ITALY - Via Monte Grappa 30

Tel 0039-0423.454141 - Fax 0039-0423.483053

[www.agritalia-eu.com](http://www.agritalia-eu.com)